



# Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie STENC v2

---

Journée du STENC  
jeudi 9 novembre 2023

# Le schéma adopté en 2016

## Rappel des objectifs



### Réduire

- de 20 % la **consommation primaire** (avec la mine et la métallurgie)
- de 25 % la **consommation finale** (hors mine et métallurgie)



### Développer

- 100 % d'énergie **renouvelable** de la consommation électrique **publique**
- 100% d'énergie **renouvelable** de l'énergie électrique dans les îles



### Réduire

- de 10 % les **émissions** dans le secteur de la **mine et la métallurgie** (140 000 t)
- de 15 % les **émissions** du **transport** (40 000 t)
- de 35 % les **émissions** dans le **résidentiel et tertiaire** (70 000 t)

# Le schéma adopté en 2016

## Une évolution prévue et nécessaire



### Réglementairement

Le STENC « v1 » s'arrête en 2022



### Evolution du contexte

Succès de la politique publique du STENC V1 sur les énergies renouvelables

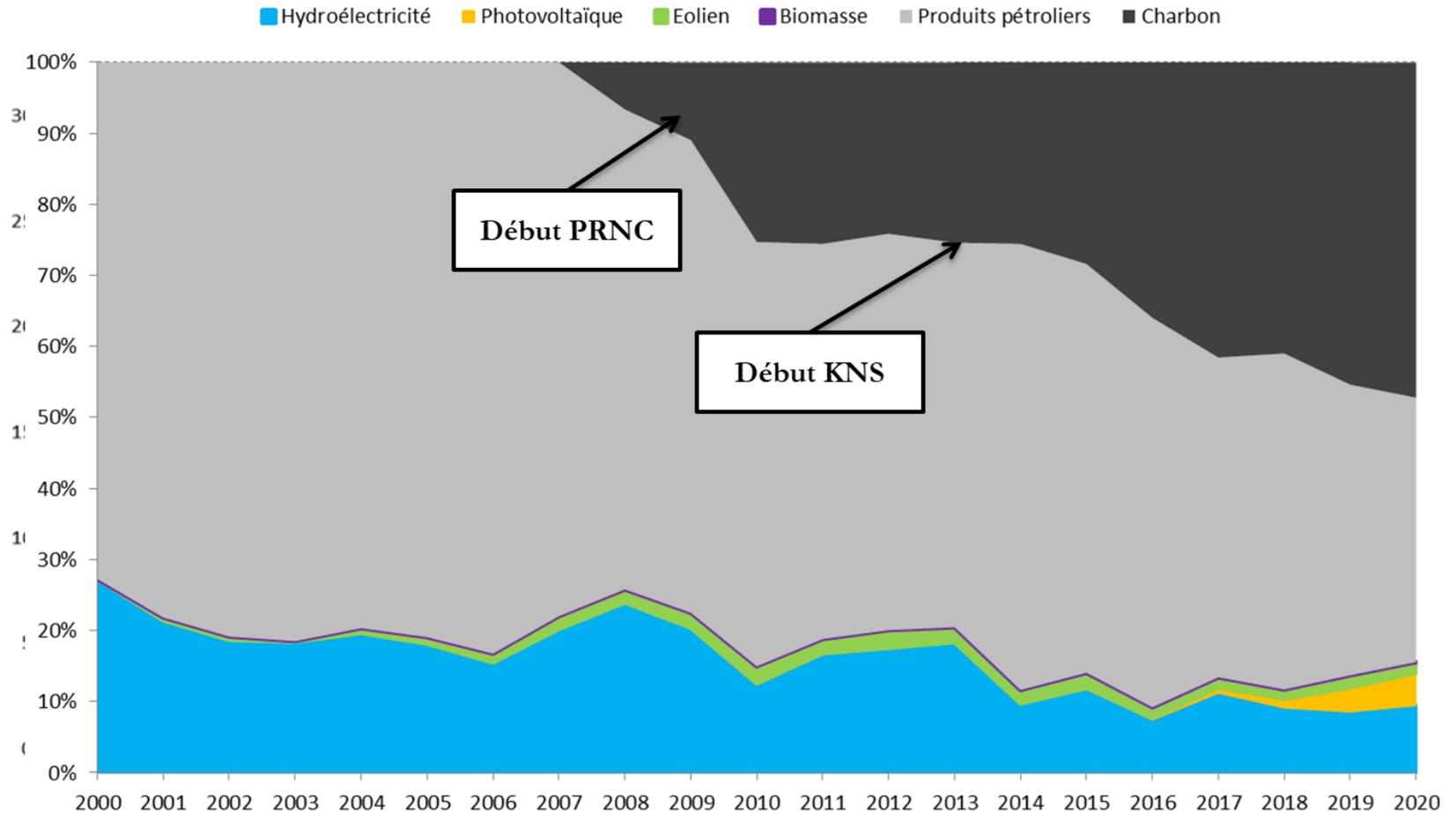
Augmentation en volume des émissions de GES  
Energie toujours très fortement carboné



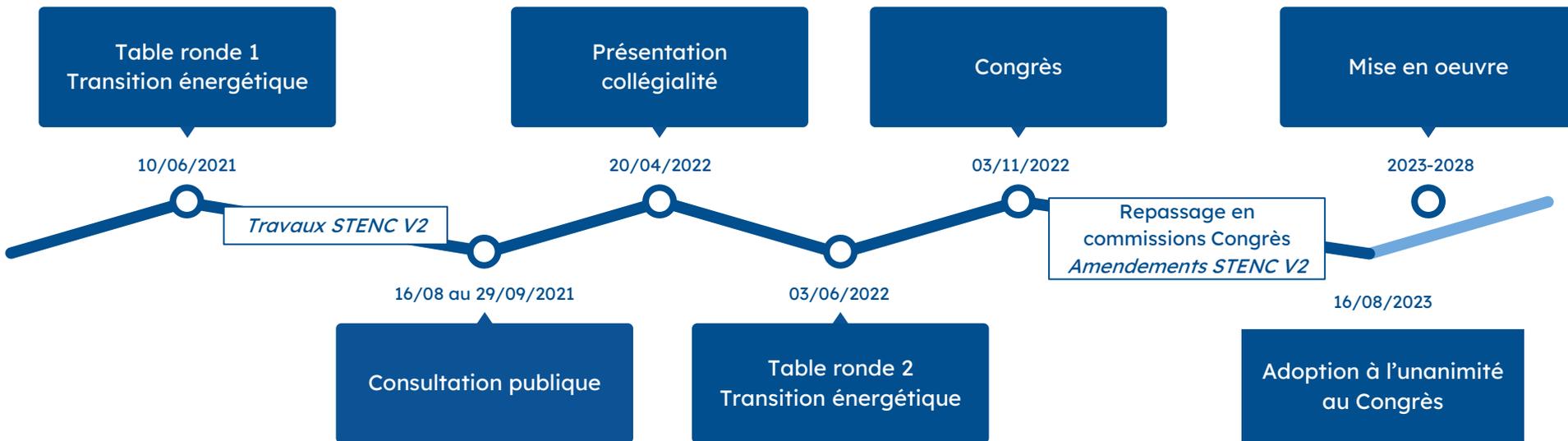
STENC v2 pour passer un nouveau cap

# Le schéma adopté en 2016

## En synthèse



# La démarche d'élaboration du STENC v2



# Le contenu du schéma réactualisé

Objectif global

Atteindre d'ici 2035 la réduction minimum de 70% des gaz à effet de serre comparativement à 2019

Ambition

1

Verdir l'industrie minière et métallurgique

Objectif 2035 : Réduction de 50% des émissions de GES

Ambition

2

Développer la mobilité décarbonée

Objectif 2035 : Réduire les émissions du secteur du transport

Ambition

3

Accélérer la transition énergétique de l'activité économique et du secteur résidentiel

Objectif 2035 : Baisse de 30% de la consommation énergétique comparativement à 2019

# Focus sur les actions clés

1

Verdir l'industrie minière et métallurgique

Objectif 2035 : Réduction de 50% des émissions de GES

- Signature d'accords-cadre pour le verdissement et la compétitivité de la métallurgie
- Calendrier pour la réalisation de bilan carbone et pour la mise en oeuvre des préconisations
- Présentation au Congrès d'un label Nickel Vert et éthique

# Focus sur les actions clés

2

Développer la mobilité décarbonée

Objectif 2035 : Réduire les émissions du secteur du transport

- Plan de déploiement des infrastructures de recharge ouverte au public pour les véhicules électriques
- Stratégie de transformation du parc automobile visant à atteindre 50% des ventes de véhicules propres en 2035
- Réduction de 50% du parc thermique du gouvernement d'ici 2028

# Focus sur les actions clés

3

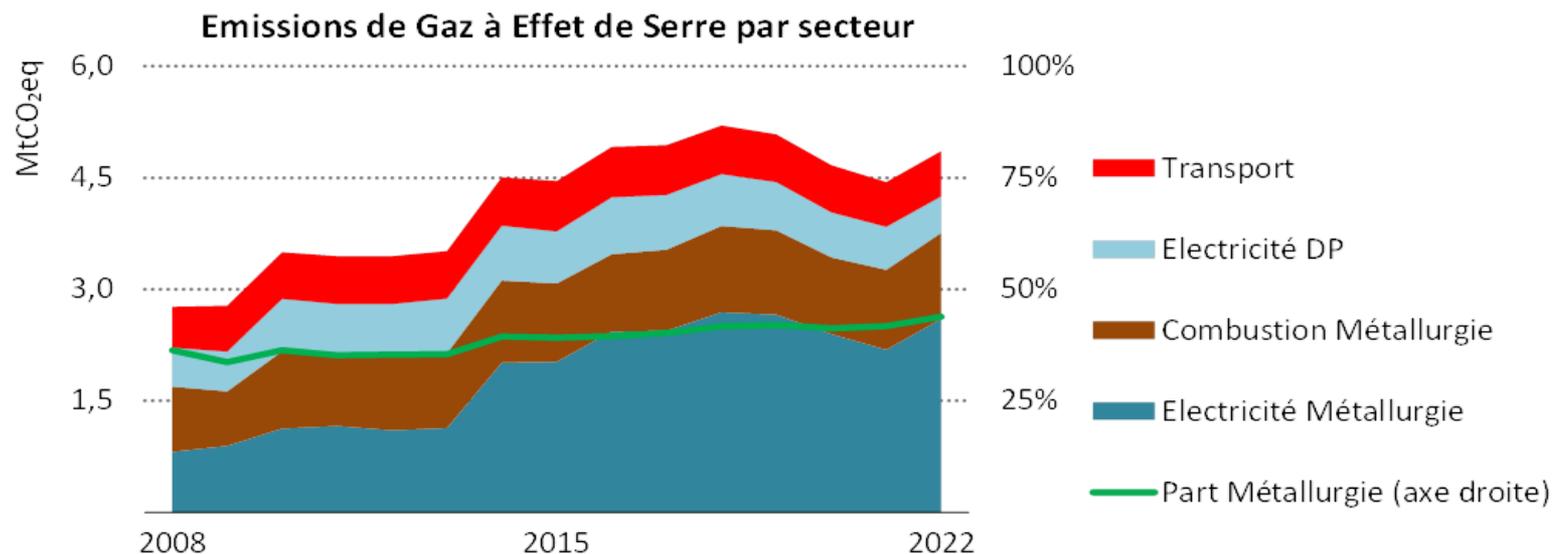
Accélérer la transition énergétique de l'activité économique et du secteur résidentiel

Objectif 2035 : Baisse de 30% de la consommation énergétique comparativement à 2019

- Cadre incitatif pour la performance énergétique des bâtiments
- dispositif financier pour aider à l'acquisition d'équipements performants et lutter contre la précarité énergétique
- Cadre réglementaire cadencé pour réduire de 30% les dépenses énergétiques (études énergétiques et préconisations)
- Plan pour la rénovation thermique du parc du gouvernement pour réduire de 35% les consommations d'ici 2030

# Les principaux défis

- Garanties pour la métallurgie
- Besoin d'investissements
- Etat financier du système électrique
- Gouvernance claire et partagée du STENC
- Etat des lieux précis





**Merci**

---

**Journée du STENC  
jeudi 9 novembre 2023**